



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépenses

Question écrite n° 55021

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le Premier ministre sur les suites qu'il entend donner aux trois dispositions énoncées par le député René Dosière "pour que le Gouvernement s'associe de manière exemplaire aux économies annoncées" à savoir : limiter les effectifs à 390 personnes et diminuer le nombre de personnel "support" de 800 personnes soit une économie directe de 57,6 millions d'euros par an ; diminuer les rémunérations élevées des membres de cabinet en suggérant qu'aucune rémunération (prime comprise) ne puisse être supérieure à celle d'un ministre (9 940 euros et 9 443 pour un secrétaire d'État), soit pour 160 personnes une économie de 3,2 millions d'euros par an et "pour les autres", une baisse de 10 % des rémunérations, soit pour 230 personnes une économie de 2,5 millions d'euros par an. ; améliorer la transparence sur le train de vie du Gouvernement en mettant sur internet un document par ministère faisant apparaître les effectifs, rémunérations, dotations ministérielles, le parc automobile, le nombre et la superficie des bureaux occupés, les dépenses de communication, la superficie et la valeur locative des logements de fonction.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55021

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3618

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)